



Appel à résidence d'artiste 2026 (Dépôt des dossiers jusqu'au 28 avril 2025 à 16h)

► Le Musée départemental de la Céramique à Lezoux

Le Musée départemental de la céramique, ouvert depuis mars 2007, est un Musée de France installé dans une ancienne manufacture de poteries construite dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Dans ce cadre évoquant l'histoire industrielle de la céramique, le musée présente des collections archéologiques correspondant à des productions bien plus anciennes : les céramiques gallo-romaines -connues sous l'appellation de « sigillées »- produites à Lezoux entre les I^{er} et IV^{ème} siècles de notre ère. A cette époque, Lezoux fut un centre majeur de production du centre de la Gaule. Le site a vu se succéder des centaines de potiers travaillant au sein de plusieurs dizaines d'ateliers. Les céramiques de Lezoux ont été exportées à longue distance, et ont acquis une grande renommée dans l'Empire romain.

Pour en savoir plus :

Site internet du musée : <https://musee-ceramique.puy-de-dome.fr>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/LeMDCL63>

► La résidence d'artiste

Le Musée souhaite accueillir en résidence un artiste qui conduit un projet de création utilisant comme médium la céramique. L'objectif est de donner les moyens de création à un artiste proposant une approche originale de la céramique.

En dehors du temps consacré à la création, des temps de rencontre avec le public seront organisés. Ces interventions occuperont environ 1/5^{ème} du temps de travail disponible dans le cadre de la résidence. Des activités culturelles seront aussi développées avec l'artiste pour sensibiliser les publics à la création contemporaine.

L'artiste devra avoir les connaissances techniques nécessaires pour utiliser les équipements proposés et notamment pour mener les cuissons.

Une exposition du travail de l'artiste pourra être organisée au dernier trimestre 2026. Elle fera l'objet d'une concertation préalable avec le musée et d'une convention spécifique.

Le travail de création de l'artiste en résidence et l'exposition pourront être valorisés par l'édition d'un catalogue ; une bourse pourra être attribuée à l'artiste pour financer cette édition.

► L'atelier

L'atelier d'artiste est une pièce très lumineuse de 20 m² environ, avec un petit bureau attenant. Il comporte les équipements suivants :

- Un four électrique de 300 litres, température maxi de 1300°,
- Un compresseur et un pistolet d'émaillage,
- Un tour électrique,
- Du petit matériel



► Modalités de la résidence

Durée : 3 mois

Période : entre janvier et mai 2026, dates à préciser avec l'artiste retenu (de courtes périodes d'interruption sur la période de 3 mois consécutifs pourront être envisagées en fonction des disponibilités du résident).

Locaux :

Mise à disposition de l'atelier décrit ci-dessus et d'un appartement de 80 m² dans le centre de Lezoux.

Mise à disposition d'un bureau bénéficiant d'un accès wifi.

Bourse de résidence : d'un montant de 2000 euros par mois.

Bourse pour la réalisation des œuvres : les consommables (argile, émaux...) ainsi que certains petits matériels nécessaires à la réalisation des œuvres seront remboursés sur justificatifs jusqu'à un montant maximum de 1500 euros TTC.

Catalogue des œuvres :

Une bourse d'un montant maximum de 3000 euros TTC pourra être versée sur justificatifs pour l'élaboration d'une édition ; par convention avec la collectivité, une partie à convenir des catalogues édités reviendra au Musée.

Déplacements :

Les déplacements de l'artiste ne seront pris en charges que s'ils concernent des actions de médiation ou l'organisation de l'exposition (montage, vernissage). Pour ces occurrences un plafond pourra toutefois être fixé, notamment pour des déplacements longue distance.

► **Déroulement de la résidence**

Le résident développe un projet personnel pendant trois mois, entre les mois de janvier et mai 2026.

Des actions de sensibilisation et de médiation en direction des publics, -visiteurs du musée, ou publics extérieurs- seront menées en concertation avec les équipes du musée, dans une limite ayant pour ordre de grandeur 1/5^{ème} du temps de résidence.

Le résident peut préparer l'édition d'un catalogue de ses œuvres.

Une exposition présentant le travail de l'artiste en résidence et éventuellement ses travaux antérieurs pourra être présentée au cours du second semestre 2026.

► **Calendrier**

Dépôt des dossiers au plus tard le 28 avril 2025 à 16h.

Etude des dossiers par le comité de sélection mai à début juin 2025.

Communication de la sélection courant juin 2025.

► **Le dossier de candidature**

Peut faire acte de candidature tout artiste plasticien résidant en France ou à l'étranger, engagé dans une démarche professionnelle de création.

L'artiste doit maîtriser l'usage de la langue française.

La ville de Lezoux est desservie par trains TER et un réseau d'autocars régionaux ; toutefois la possibilité d'utiliser un véhicule peut être avantageuse notamment pour le transport d'œuvres ou de matériel.

Un dossier de candidature devra être constitué et enregistré au format PDF en un seul fichier.

Ce fichier sera nommé selon la forme suivante indiquant l'identité du candidat :

« prénom_nom_residence_2026 »

Il devra être adressé à : residencedartiste.lezoux@puy-de-dome.fr

avant le lundi 28 avril 2025 à 16h

Un accusé de réception sera adressé aux candidats en retour.

Pour toute demande d'information, un message peut être adressé à :

residencedartiste.lezoux@puy-de-dome.fr avec copies à :

alain.maillot@puy-de-dome.fr et sarah.busschaert@puy-de-dome.fr

Contacts téléphoniques :

Alain Maillot : Tél : 04 73 73 42 43

Ou

Sarah Busschaert : Tél. : 06 64 82 57 55

CONTENU DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers devront obligatoirement comporter les renseignements et éléments suivants :

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS (en tête du dossier)

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse actuelle :

N° de téléphone portable :

Mail :

Site personnel ou blog présentant le travail artistique :

.....

Permis de conduire : OUI / NON

Véhicule personnel : OUI / NON

ELEMENTS DEVANT ETRE OBLIGATOIREMENT CONTENUS DANS LE DOSSIER :

- Un **CV présentant le parcours et les expériences** (diplômes, cursus, expositions, résidences, publications, etc.), avec n° de SIRET
- Un **dossier artistique synthétique** comportant un texte de présentation de la démarche globale de l'artiste et des visuels d'œuvres réalisées, datées et légendées
- Une **note d'intention** du projet artistique et ses motivations. (2 pages maxi)
- Une **présentation des actions de médiation** envisagées (et des publics visés le cas échéant) (2 pages maxi).

Le dossier de candidature complet doit être adressé, au plus tard le lundi 28 avril 2025 à 16h, par mail, au format PDF, en un seul fichier nommé selon la forme

« nom_prenom_residence_2026 » à l'adresse suivante : residencedartiste.lezoux@puy-de-dome.fr

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés par le comité de sélection.